

Monsieur Jean Claude MERCIER

16 rue des métiers

44400 REZE jc25mercier@gmail.com

Tel 02 40 75 34 54 - 06 98 99 28 66

Parquet - palais de justice
A l'attention de Monsieur le procureur de la république
2 place Jean-Jaurès
37928 TOURS CEDEX 9

Monsieur le Procureur,

Objet : plainte contre LISEA/COSEA – dégradation parcelle ZN 55 Les gabrais à 37160 La Celle Saint Avant. Procédure expropriation de 2 parcelles en cours - article 17 de la constitution -.

ref LISEA/COSEA expropriation, affaire suivie par Virginie BUGEON du cabinet FIT conseil ref. D15/T013 EP2 , suite à la construction voie LGV sud atlantique dans le département 37, au niveau de 37160 La Celle Saint Avant à la Hardraye. Etat parcellaire terrains page 7, commune 37045, N°terrier 13. 4 indivis inscrits au cadastre N°compte 54580

Je, soussigné Jean Claude MERCIER, né le 25/01/1952 demeurant 16 rue des métiers 44400 REZE, en qualité d'indivis propriétaires de la ferme de la Hardraye, déclare porter plainte contre la société LISEA/COSEA

Qui au cours des travaux de terrassement destinés à façonner le bassin de rétention sur la parcelle voisine a dégradé notre parcelle ZN 55 Les gabrais. Ci-joint photos prises le 15 avril 2013.

Les gendarmes de Descartes, qui provenaient de Manthelan où il y avait un accident de circulation sans gravité, se sont déplacés sur place vers 11h 20 - le 16 avril - mais n'ont pas voulu dresser de procès verbal, arguant qu'ils n'étaient pas en mesure de vérifier le bien fondé de ma plainte, propriété et limites des parcelles pourtant bien visibles d'après les cultures.

Je signale aussi que sur notre parcelle la hardraye ZN 97 un bornage sauvage a été effectué début janvier 2013, sans qu'aucune demande de passage n'ait été demandée par la LISEA/COSEA ou les géomètres diligentés par la LISEA/COSEA. La gendarmerie de Descartes n'a pas voulu enregistrer ma plainte.

Je signale que mes communications ont été perturbées au cours des conversations avec mon portable 06 98 99 28 66 au cours de cette matinée là, avec un écho incroyable, et je demande à ce qu'une enquête soit menée pour connaître les motifs d'une surveillance particulière de mes communications.

Fait à REZE le 18 avril 2013

.Jean Claude Mercier